

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

# CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 4 AVRIL 2025

-----  
Nombre de conseillers en exercice : 27  
Nombre de conseillers présents à la séance : 20  
Nombre de conseillers absents : 7  
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 5  
Nombre de votants : 25  
Date de la convocation : 21 mars 2025  
Date d'affichage : 21 mars 2025  
-----

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre avril, à dix-sept heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : CLECH Vincent, BOURDON Yves, LE GALL Maël (18h20), CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE COQ Laurent, BICZO Sylviane (17h30), LE FLOCH Eric, PIRON Valentina, HADJADJE Valérie, ANTHOINE Julien (17h47), BODEVEUR David, LE DRET STEUNOU Christelle, BENECH Pauline (17h31), LE HERVÉ Thomas, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, TOUDIC Marie-Evelyne, DAUPHIN Jean-Claude, DODOKAL Karine, MARCHAND Cinderella

Absents : BOÉTÉ Cécile (19h13 à 19h15), LE LUYER Martine, TASSEL Stéphane, GUILLAUME Hervé, THEFO Laurence, LE GUEVELLOU Marjorie, BONIZEC Christel,

Procurations : BOÉTÉ Cécile à LE COQ Laurent, TASSEL Stéphane à LE DRET-STEUNOU Christelle, THEFO Laurence à BENECH Pauline, LE GUEVELLOU Marjorie à BODEVEUR David, BONIZEC Christel à HERVÉ Gildas

Secrétaire de séance : HADJADJE Valérie

N°2025/37

## Finances locales

### Cimetières - Tarifs des concessions applicables au 1<sup>er</sup> mai 2025

---

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2223-1,  
**Vu** la délibération n°2024/39 du 12 avril 2024, fixant les tarifs des concessions,

**Considérant** que chaque année, il est proposé au conseil municipal, d'augmenter d'environ 1%, les tarifs des concessions des cimetières, situés avenue Pierre Perron et à Trézélan,

Suite à l'avis de la commission « Finances et Administration Générale » en date du 17 mars 2025,

Il est proposé au conseil municipal, d'adopter les tarifs ci-dessous, applicables à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :**

Nombre de suffrages exprimés :	25
Votes Pour :	25
Votes Contre :	0
Abstention :	0

**ADOpte** les tarifs 2025 ci-dessous, applicables à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025,

Années	2024	2025 +1% arrondi
<b>Tarifs de concessions funéraires</b>		
<b>Concession cimetière (2m<sup>2</sup>) pour inhumation en pleine terre ou caveau (achat ou renouvellement)</b>		
15 ans	103,00 €	104,00 €
30 ans	196,00 €	198,00 €
<b>Tarifs de concessions cinéraires</b>		
<b>Concession case de columbarium (achat ou renouvellement)</b>		
15 ans	267,00 €	270,00 €
<b>Concession cavurnes (achat)</b>		
15 ans	246,00 €	248,00 €

**DIT** que les recettes seront inscrites à l'article 70311 au budget général « Ville de Bégard ».

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Vincent CLECH



Le secrétaire de séance,  
Valérie HADJADJE

